

CONTRAT DE QUARTIER DURABLE MAGRITTE – PV CoQ 29 – 29.09.2022

Présents (membres) : Delvaux J.-F. représenté par Marc Janssens (Commune) - Hauwaert W. (Stop Terminus) – Janssens M. (Commune) - Massart Alexia (Commune) - Maquet B. représentée par Hauwaert W. (Habitant) - Migerode M.-Cl. (Habitante) - Petit M. (Région-DRU) - Remy H. (L'Abordage) – Rousseau A. (Commune) – Salhi N. représentée par Smolders I. (Lojega) - Vanderhaeghen S. (Ecole J. Brel) - Vandevivere C. (Commune) - Verbeke I. (GC Essegem) - Verden D. (Habitant)

Présents (invités) : Langlet Sophie (CQD) - Wauters Maarten (CQD)

Excusé.e.s : Francq B. (Sources d'Harmonie)- Bérondiaux M. (Habitante) - Lanoy L. (CPAS) - Verhulst V. (Commune) - Zaleski P.-M. (Habitant) - Macbahi B. (Centre Averroès) - Vermeersch K. (Habitant) - Fuertes Gonzales E. (Habitant)

Absent.e.s : Dufoor Félicien (Réseau Habitat-Bonnevie) - Assal Yassine (HUB.brussels) – Geldof Ch. (Magnolia)– Hamdach H. (Habitante) - Grooten F. (VGC) - Vitry O. (Collectif Jules Lahaye)

Lieu : feestzaal – GC Essegem

Heure de début : 18h30

Heure de fin : 19h30

Marc Janssens prend la parole, il souhaite la bienvenue pour cette première CoQ après les vacances et remercie les membres présents. Il informe ensuite que le temps pour cette commission de quartier est limité car le local doit être libéré vers 19h30 pour la tenue d'une autre réunion.

Présentation des Initiatives Citoyennes

Alexia, conformément à la présentation PowerPoint, fait le point sur les Initiatives Citoyennes. Elle passe en revue les initiatives autorisées, encore en cours ou clôturées et donc réalisées ou non.

Les membres de la CoQ également porteur d'une Initiative Citoyenne en cours ont l'opportunité de partager des informations relatives à leurs projets respectifs.

Marie-Claire Migerode explique qu'elle voudrait continuer son projet et organiser un troisième marché aux plantes au printemps prochain lors de celui-ci elle envisage faire appel à un groupe musicale et pourquoi pas offrir des plantes grimpances.

L'aide qu'ils ont reçu de la part du GC Essegem pour les éditions précédentes ont permis de garder une belle partie du budget alloué c'est cela qui leur permet de prolonger le projet.

Maarten Wauters dit qu'il veut dans un premier temps voir comment les poules de son projet supporteront l'hiver. Par la suite il étudiera la possibilité de déplacer le poulailler lorsque le chantier du CHA03 commencera. Il faudra notamment voir si les voisins actuellement impliqués continueront à s'investir si le poulailler est déplacé.

Si le projet doit s'arrêter les poules seront proposées aux voisins du quartier ou offertes à la Ferme pour Enfants.

Sylvie Vanderhaegen demande si les frais de nourriture et de foin sont pris en charge par le subside. Maarten répond que oui mais que certains voisins ont déjà spontanément fourni eux-mêmes des graines. Il fait alors part de deux défis auxquels il fait face ; les graines attirent les pigeons une solution doit être envisagée et mise en place pour y remédier.

Dominique Verden pose alors la question de savoir comment les œufs sont répartis. Maarten lui répond que les œufs sont répartis entre les volontaires, les personnes qui apportent de la nourriture aux poules. Initialement il était prévu de les mettre à disposition d'un restaurant social mais le nombre de poules a été revu par rapport aux 24 poules prévues dans le projet de base, la quantité d'œuf n'est désormais plus suffisante.

Présentation des projets Initiatives Citoyennes introduits pour 2022

Alexia poursuit, conformément à la présentation PowerPoint, avec la présentation des candidatures d'Initiatives Citoyennes reçues cet été.

Elle informe que :

- Le porteur de l'IC « Be a man, crush your can » s'est retiré ;
- Pour le projet « Matériel de sport urbain » une concertation avec le bureau d'étude en charge du projet VAL02 sera prévue afin de définir le type d'équipement et son emplacement ;
Aurore Rousseau complète en disant que ce projet répond bien au souhait d'appropriation des riverains ;
- Des demandes de précision ont été envoyées aux porteurs du projet « *Salle d'étude supérieur/universitaire* » à la suite desquelles ils ont informé avoir trouvé une habitante désireuse de faire la surveillance lors des moments d'étude ;
- Le projet « Plus aucune mauvaise herbe sur mon trottoir pose problème car il a un aspect répressif et va à l'encontre des objectifs d'un CQD, de plus le budget n'est pas acceptable.

Questions – réponses – interventions

Ilse Verbeke partage son contentement de voir que le porteur de l'IC « Matériel de sport urbain » est quelqu'un de bien et de volontaire qui a repris des études d'assistant social à la suite de contacts avec le GC Essegem dans le cadre du CQDM.

Sylvie Vanderhaegen souligne qu'une de ses anciennes élèves fait partie des porteurs de l'initiative « Salle d'étude supérieure/ universitaire ». Elle dit comprendre le besoin de local pour travailler ensemble car au niveau des études on demande de plus en plus de travaux de groupe. Elle demande alors ce qu'il en est des locaux prévus pour cela dans les maisons de quartier ?

Aurore lui répond que de tels locaux sont effectivement prévus mais la possibilité de locaux informatiques n'a pas encore été étudiée en détail. Des locaux seront donc à disposition des associations, des habitants, etc ... la difficulté sera de gérer l'utilisation de ces locaux de manière correcte.

M. Petit demande à Aurore si les locaux des maisons de quartier permettront aux IC de continuer. Aurore répond par l'affirmative en précisant toutefois que cela ne se fera pas avec le budget CQD.

Ensuite une discussion plus importante a lieu à propos de la candidature portant sur la mise en place d'une salle d'étude.

Lors de celle-ci il est précisé que les jeunes sont plutôt en demande d'un espace pour travailler ensemble. Hervé Remy dit qu'une habitante comme personne de référence lui semble être un peu juste, il est plutôt d'avis qu'il est nécessaire d'avoir quelqu'un de formé pour procéder à un tel encadrement. L'asbl l'Abordage pourrait s'en occuper, la volonté est là, mais pour cela ils ont besoin que des moyens soient mis à leur disposition.

Maarten intervient en disant que ce sont des adultes et qu'il ne faut pas leur donner une impression de contrôle à outrance. Alexia souligne alors qu'il n'est pas facile d'avoir la responsabilité de jeunes qui ont le même âge.

Aurore précise qu'il s'agit d'un local que Lojega met à notre disposition on doit donc avoir des garanties que tout se passera comme prévu. Isabelle Smolders abonde dans ce sens, il faudrait plus un garant de l'espace qu'un professeur. Hervé Remy complète en ajoutant qu'avoir une personne référente permet de garantir le cadre, car même si ce sont des jeunes adultes cela peut vite dévier et dont il est utile d'avoir un garant.

Marie-Claire Migerode est d'avis que s'il faut un local pour un groupe qui se connaît, se soutient et s'autogère les difficultés sont moindres que s'il s'agit d'une initiative où tout le monde peut venir. Aurore ajoute que si l'initiative n'est pas ouverte à tout le monde mais réservée à un groupe, l'autogestion est plus censée avec suivi ponctuel par exemple de l'Abordage, avoir quelqu'un qui ouvre et ferme le local.

Ilse Verbeke donne l'exemple du GC Essegem qui est en contact avec groupement qui pendant les blocs met des locaux à disposition et cela fonctionne bien.

Willy Hauwaert est d'avis que psychologiquement une surveillance ne semble pas une bonne idée, il est selon lui mieux de plutôt demander à un membre du groupe de prendre la responsabilité (avec éventuellement un remplaçant ou plutôt suppléant). Faire appel à un professeur est selon lui difficile sauf s'ils suivent tous les mêmes études. Le projet est mal préparé, mal présenté et trop imprécis. Il faudrait sortir cette initiative du CQD, il vaut mieux qu'ils travaillent avec un organisme ou association existante sans passer par le CQD.

Isabelle Smolders précise que Lojega ne peut pas mettre une personne à disposition pour la surveillance, si local est mis à disposition c'est sous la responsabilité du CQD.

Pour clôturer le débat Marie-Claire Migerode dit qu'avec problèmes des coûts de l'énergie, de plus en plus de jeunes vont être à la recherche de locaux chauffés qui pourront les accueillir à la période des examens, les demandes en la matière risquent d'exploser.

Claire Vandevivere lui réponds qu'il y a déjà les bibliothèques et qu'il est difficile de répondre aujourd'hui à une demande qui n'a pas encore été formulée.

Les membres présents partagent alors leur avis sur le projet intitulé « Cohésion culturelle ».

Selon Sylvie Vanderhaeghen le projet n'est pas assez défini et qu'il faut veiller à ce que celui-ci soit bien adapté. Hervé Remy est également de cet avis.

Aurore dit qu'il est important d'orienter les porteurs vers des activités moins coûteuses, il est inutile de louer un car pour un groupe de 10 personnes.

Alexia précise que si le projet est accepté il sera rediscuté et adapté et ce y compris le volet budget.

C'est ensuite sur le projet de lutte contre les mauvaises herbes que les membres de la CoQ expriment leur avis.

Willy Hauwaert précise que Stop Terminus a envoyé ses questions et remarques à tout le monde, il ne va pas les redétailler ici. Monsieur Martial Petit dit que ce projet ne correspond pas au contexte des Contrats de Quartiers.

Sylvie Vanderhaeghen précise que des actions du même type existent déjà elle cite balai d'or et nettoyage par l'abordage.

Les membres ayant exprimé leurs avis sur les différentes candidatures, Marc propose que le service prépare un projet et l'envoie mardi prochain aux membres présents. L'idée étant de différencier que certaines IC sont à peaufiner, acceptées ou refusées.

Approbation des PV des CoQ précédentes

Marc procède à l'approbation des PV des CoQ 27 et 28.

Le PV de la CoQ 27 est accepté par les membres présents à l'exception de Stop Terminus qui s'abstient car il n'était pas présent.

Marc explique que à la suite de changements au niveau du service CQD les avis de la COQ au sujet des rapports d'activités 2021 n'ont pas été joints au PV de la CoQ28. Il indique que ces avis répondent à certaines des remarques formulées par STOP Terminus et propose de renvoyer le projet de PV ainsi complété par ces avis aux membres pour qu'ils l'approuvent lors de la prochaine COQ.

Stop Terminus propose de faire confiance au service et d'accepter le PV qui sera ainsi complété, ce que les autres membres acceptent. Le PV est donc approuvé.

Concernant les deux dossiers de clôtures d'IC qui ont été envoyées : Stop Terminus prend acte des rapports. Alexia apporte quelques précisions. Les autres membres présents acceptent les clôtures de ces IC.



Divers

Marc et Alexia informent :

- Qu'il y a des modifications au sein du service du Contrat de quartier Durable Magritte ; Alexia remplace Christine en tant que Coordinatrice participation et communication. Et Sophie Langlet a rejoint l'équipe en tant que Gestionnaire de projets techniques ;
- Qu'à la suite de son départ à la pension lors de la prochaine CoQ il faudra élire un nouveau président et vice-président ;
- Qu'un appel à nouveaux membres de la CoQ va avoir lieu car il faut qu'au moins 8 habitants soient membres. Cet appel sera diffusé sur les réseaux, mailinglist etc ;
- Que des ateliers mosaïques sont prévus pour embellir la façade du magasin Rouf rue des Augustines 61. Les membres présents réagissent positivement à cette bonne initiative ;
- Que l'asbl 21gr est en train de réaliser le géant et que la fête est prévue en février.

La bourgmestre Claire Vandevivere clôture la CoQ avec un petit mot pour remercier Marc tout en rappelant qu'il est à la base de la candidature pour le CQDM avec le Bourgmestre Hervé Doyen.

La CoQ est terminée.
